

le régional



Municipalité Régionale de Comté de
VAUDREUIL-SOULANGES

AVRIL 2008 Volume 1, numéro 2
ISSN 1916-4998

L'édifice de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Un fleuron régional d'une grande authenticité

Érigé en 1859 par le conseil de comté de Vaudreuil, l'édifice de la MRC abritait jadis l'ancien palais de justice de Vaudreuil et figure parmi les plus vieux édifices publics de la région de Vaudreuil-Soulanges. Il demeure l'un des seuls édifices, en pierre logeant un palais de justice de comté, et ceci, dans toute la province de Québec. À sa première réunion le 10 septembre 1855, le conseil de comté de Vaudreuil a choisi la paroisse de Vaudreuil comme chef-lieu, notamment en raison de sa situation géographique (au centre du comté).



C'est Robert William Harwood fils qui a offert, à titre gracieux, un terrain d'un arpent dans le village de Vaudreuil pour la construction du bâtiment du conseil de comté. En octobre 1858, le conseil de comté a loué un local dans son édifice où allaient se tenir les séances de la cour de circuit. À l'époque, le rez-de-chaussée comptait sept pièces, dont une chambre forte et un local pour le bureau d'enregistrement. À l'étage, on dénombrait quatre pièces, y compris la grande salle d'audience.

SA VALEUR HISTORIQUE RAYONNE AU CŒUR DE L'ANCIEN NOYAU VILLAGEOIS DE VAUDREUIL

En 1905, l'architecte Siméon Blais, qui a sans contredit laissé sa marque dans Vaudreuil-Dorion, a exécuté les plans d'un nouveau portique d'inspiration classique. Dans Vaudreuil, on lui doit, entre autres, la restauration de l'église, du couvent des sœurs de Sainte-Anne et de l'école des garçons (aujourd'hui, le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges). Puis, dans la foulée d'une réorganisation judiciaire au profit des palais de justice de district, la cour de circuit a cessé, en 1922, de siéger à Vaudreuil. Toutefois, l'édifice a continué d'abriter le conseil de comté et, en location, le bureau d'enregistrement.

L'édifice historique tient sa valeur tant de son ancienneté et de son style néoclassique rare à Vaudreuil-Dorion que de sa fonction institutionnelle. En outre, la qualité dans l'exécution des travaux gérés par la MRC a fait en sorte que le bâtiment a non seulement conservé une grande authenticité, mais il s'harmonise aux autres bâtiments patrimoniaux du secteur le plus représentatif du Vieux-Vaudreuil.

CONCOURS LES 7 MERVEILLES DE VAUDREUIL-SOULANGES : LE SIÈGE SOCIAL DE LA MRC EST CANDIDAT AU TITRE DE BÂTIMENT PATRIMONIAL PAR EXCELLENCE

Symbole privilégié d'une volonté de concertation régionale, le bâtiment qui abrite le siège social de la MRC de Vaudreuil-Soulanges se dresse comme un monument historique incontournable, à la fois par son architecture d'inspiration néoclassique et par son rayonnement régional à travers les ans.

HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

Date de construction : 18559

Adresse actuelle : 420, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion

Matériau principal : pierre brute, avec encoignures en pierre de taille et croisées en pierre bouchardée

Architecte : Adolphe Moffatt

Constructeur : Narcisse Prévost, maître maçon et entrepreneur

Artisans : Célestin Marier; Jean-Baptiste Acquin; M. Humphress; Joseph Larocque
L'unique propriétaire : conseil de comté de Vaudreuil, aujourd'hui la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Vocation : institutionnelle

Principaux occupants : conseil de comté, palais de justice*; bureau d'enregistrement

Utilisation actuelle : siège social de la MRC de Vaudreuil-Soulanges issu des anciens de comté de Vaudreuil et de Soulanges.

* Cet édifice est l'un des derniers palais de justice de comté en pierres dans la province de Québec. Les autres se trouvent à Sainte-Julienne, Napierville, Bedford et Huntingdon.

NOUVEAU SERVICE OFFERT À LA COUR

Il est maintenant possible de payer une contravention en ligne via Internet en allant sur les sites des institutions financières de Desjardins ou de la Banque Nationale du Canada. Acquitter une contravention est maintenant très rapide. Il suffit d'aller sur le site de son institution financière (Banque Nationale du Canada ou Desjardins), de sélectionner la rubrique « Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges » dans les listes des fournisseurs, de saisir le numéro du constat ainsi que le montant du paiement. Ce nouveau service permettra aux contrevenants d'acquitter leurs contraventions en tout temps et sans déplacement.

SIÈGE SOCIAL DE LA MRC : CITATION DE MONUMENT HISTORIQUE PAR LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION

La Ville de Vaudreuil-Dorion a donné suite à la demande de citation de monument historique soumise par voie de résolution de la MRC et acheminée aux instances municipales de Vaudreuil-Dorion le 23 mai 2007. Cette demande touchait le bâtiment patrimonial datant de 1859, lequel abrite le siège social de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Par la suite, la Ville de Vaudreuil-Dorion a déposé un avis de motion de règlement en ce sens le 5 novembre 2007. Finalement, dans la foulée d'une consultation publique, le règlement 1514, portant sur la citation du siège social de la MRC de Vaudreuil-Soulanges comme monument historique, a été adopté et est entré en vigueur le 15 février 2008.

PHASE II DE LA POLITIQUE CULTURELLE RÉGIONALE : Un moment historique pour la population de Vaudreuil-Soulanges

Soucieuse de favoriser l'intégration de la culture et des arts au cœur du quotidien des citoyens de Vaudreuil-Soulanges, la MRC amorçait en 2004 un processus visant à se donner une politique culturelle régionale structurante. Pour ce faire, la MRC a d'abord créé au sein de ses rangs un comité culturel, puis a adhéré au réseau Villes et Villages d'art et de patrimoine (VVAP) avant de mettre sur pied un comité consultatif culturel formé de représentants issus du milieu. C'est dans la foulée de ce processus qu'est née en octobre 2006 la politique culturelle régionale, à laquelle viennent se greffer le plan d'action triennal 2008-2010 ainsi qu'un échéancier de réalisation.

DES ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Pour être en mesure d'amener les citoyens de Vaudreuil-Soulanges non seulement à s'imprégner du dynamisme et de la richesse de leur milieu culturel, mais à y participer activement, la MRC a adopté un plan d'action triennal 2008-2010 destiné à encadrer les actions liées à la mise en œuvre des grandes orientations et des objectifs que sous-tend sa politique culturelle.

De façon globale, ce plan d'action mise sur la mobilisation des citoyens et des intervenants culturels régionaux et vise à renforcer le sentiment d'appartenance de l'ensemble des citoyens à leur région et à rehausser leur qualité de vie, notamment par le rayonnement de la culture sous toutes ses formes à l'échelle régionale. Dans cette optique, le plan d'action prévoit, entre autres, la consolidation des acquis culturels régionaux, le développement de nouvelles ressources et le suivi des demandes en provenance du milieu et des citoyens en matière de culture.

POTENTIEL DE DIFFUSION ET PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU CULTUREL

En marge des États généraux de la culture dans Vaudreuil-Soulanges, les travaux avaient alors permis d'identifier une déficience majeure sur le plan des équipements de diffusion des arts d'interprétation et des arts visuels. À la lumière de ce constat, la MRC a mandaté la firme Fernand Caron inc. en vue de la réalisation d'une Étude sur le potentiel de la diffusion des arts et de la culture sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. Les résultats de cette étude, y compris des recommandations quant à des pistes de solution à moyen terme, seront dévoilés au mois de juin 2008.

Par ailleurs, au cours des prochains mois, la MRC lancera le Programme de soutien aux initiatives du milieu culturel de Vaudreuil-Soulanges destiné à appuyer la réalisation de projets culturels diversifiés, originaux et en lien avec les grandes orientations de sa politique culturelle. Ce Fonds constituera un soutien à la création, à la production, à la diffusion et à la mise en œuvre d'activités culturelles.

CRÉATION D'UNE TABLE DE CONCERTATION MUNICIPALE

Comme on le sait, les responsables des dossiers culturels au niveau municipal sont souvent les premiers à être interpellés par les citoyens pour toute demande relative à la culture. Voilà pourquoi le conseil de la MRC a résolu de mettre sur pied une table de concertation culturelle municipale regroupant les intervenants culturels municipaux à la fois pour créer un lieu d'échanges privilégié, tout en renforçant les liens culturels intermunicipaux et pour assurer la cohérence des actions entreprises en matière de culture.

SONDAGE RÉGIONAL POUR METTRE EN LUMIÈRE LES BESOINS CULTURELS DES CITOYENS

Dans le but de connaître les besoins de la population au chapitre des activités, des services, des événements et de l'accès à la culture, la MRC de Vaudreuil-Soulanges mène à l'échelle régionale, depuis le 1^{er} avril dernier, et ce, jusqu'au 30 avril 2008, un vaste sondage auprès des citoyens. Ce sondage s'inscrit dans la foulée des objectifs définis dans la politique culturelle régionale de la MRC en vue de l'accroissement de l'accessibilité et de la participation des citoyens à la vie culturelle.

Pour participer au sondage, il suffit de remplir le formulaire prévu à cette fin et disponible auprès des municipalités et des organismes culturels de la région, dans les bibliothèques municipales ou encore sur le site Internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'adresse suivante : www.mrcvs.ca. On peut également remplir le formulaire à partir du portail Web régional comme suit : www.vaudreuil-soulanges.ca. Enfin, la MRC vous invite à soumettre vos commentaires et recommandations à l'attention de son agente de développement culturel par courriel lcharlebois@mrcvs.ca.

LE MAIRE DE VAUDREUIL-DORION, GUY PILON, À LA TÊTE DU C.A. DU CLD DE VAUDREUIL-SOULANGES



Le Centre local de développement (CLD) de Vaudreuil-Soulanges annonçait récemment la nomination de Monsieur Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion, au poste de président du conseil d'administration. Membre actif du conseil d'administration depuis son élection à la mairie en 2005, sa participation au développement économique régional et son dynamisme ont sans contredit contribué au rayonnement de sa ville, mais

aussi de l'ensemble du territoire de Vaudreuil-Soulanges.

La nomination de Monsieur Pilon survient à la suite du départ de Monsieur Pierre Montesano, anciennement maire de l'Île-Cadieux, qui a occupé le poste de président du CLD au cours des quatre dernières années. Merci à Monsieur Montesano pour l'implication soutenue, le dévouement et la vision de développement dont il a fait preuve durant son mandat.

LA GESTION DES COURS D'EAU :

La prévention est à l'honneur

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les compétences municipales en janvier 2006, la MRC de Vaudreuil-Soulanges doit relever un défi de taille, soit celui de la gestion de tous les cours d'eau sur son territoire. Or, sans compter le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais, le territoire de Vaudreuil-Soulanges possède pas moins de 1300 kilomètres de cours d'eau.



DES MESURES DE PRÉVENTION POUR CONTRER LES INONDATIONS

Dans le but d'éviter les embâcles et de stopper les inondations, en particulier du côté des rivières Delisle et Quinchien, la MRC procède à des interventions de prévention. De plus, la MRC effectue des études hydrologiques afin de mieux gérer ces mêmes cours d'eau.

SENSIBILISATION DES CITOYENS

En vertu de son mandat relatif à la gestion des cours d'eau, la MRC souhaite sensibiliser les citoyens et les responsabiliser par rapport à la sauvegarde des ressources aquatiques du territoire, notamment en évitant d'utiliser les cours d'eau pour le déversement de la neige ou de toute autre matière afin de ne pas entraver l'écoulement des eaux. La MRC demande également aux citoyens de retirer leurs arbres qui, occasionnellement, tombent dans les cours d'eau.

LE PROGRAMME « PRIME VERT » POUR LA VALORISATION DE LA BANDE RIVERAINE

La MRC de Vaudreuil-Soulanges travaille de concert avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour l'intégration, dans ses interventions en territoire agricole, du programme *Prime Vert*. Ce programme vise notamment à assurer la qualité de l'eau et la protection des cours d'eau. Cette vision qui a pour but de valoriser et de protéger la bande riveraine de l'érosion, tout en contrant l'apport de sédiments dans les cours d'eau, permet également la mise en valeur des rives.

Quant au programme d'entretien pour le drainage agricole, la MRC investit plus d'un million de dollars par année aux fins d'améliorer le rendement agricole.

COURS D'EAU: Bilan des interventions pour l'année 2007

APPELS

De juillet à décembre (125 jours ouvrables)	265
--	-----

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Nombre de cours d'eau reprofilés	8
Kilométrage reprofilé	19,2 km
Autres travaux d'entretien	5
Coût total net	266 235,09 \$
Demandes d'entretien pour 2008	15

OBSTRUCTIONS

Plaintes concernant les castors	28
Castors capturés	58
Travaux pour retirer des obstructions	15
Travaux préventifs pour la rivière Delisle	2

APPLICATION DU RÈGLEMENT 183

Demandes traitées	34
Certificats émis	30
Attestation de non-contravention	5
Avis d'infraction	6

ENTENTES INTERMUNICIPALES

Ententes en cours ou établies	4
-------------------------------	---

DOSSIERS PARTICULIERS

Station de pompage – Rivière Beaudette	
Crues de la rivière Delisle	
Études des eaux pluviales de la rivière Quinchien	

DIVERS

Vérifications de la juridiction d'un cours d'eau	15
--	----

FORUM RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : Une stratégie d'intervention concertée

Dans un contexte social, économique et démographique en mouvance, les différents acteurs et organismes de la région de Vaudreuil-Soulanges ont convenu, au printemps 2006, de se concerter afin d'élaborer conjointement une stratégie régionale d'intervention en matière de développement social. La vaste mobilisation autour du processus de consultation et de concertation a donné lieu à la Politique de développement social durable (PDSO) de Vaudreuil-Soulanges.

UNE POLITIQUE FONDÉE SUR UN LARGE CONSENSUS

Déjà présentée dans sa version préliminaire, la PDSO recueille un large consensus au sein des partenaires, citoyens et organisations qui ont adhéré à la démarche. Il faut savoir que sept (7) thèmes prioritaires d'intervention ont été retenus dans le cadre de la PDSO, à laquelle se greffera un plan d'action afin de veiller à la mise en œuvre des objectifs de la politique par des projets concrets et concertés.

VALIDATION DE LA PDSO

La politique de développement social durable fera l'objet d'une validation auprès des organisations et municipalités du territoire avant d'être soumise à l'approbation du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et des conseils d'administration des organisations et organismes impliqués.

Sous la présidence d'honneur de M. Normand Ménard, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et maire de Saint-Polycarpe, la validation collective de la politique aura lieu dans le cadre du Forum régional de développement social, le mercredi 7 mai prochain, de 9 h à 18 h 30, à la salle communautaire de Saint-Clet, au 4, rue Du Moulin. Cette rencontre sera aussi l'occasion d'identifier des projets répondant aux défis et objectifs de développement social durable dans Vaudreuil-Soulanges.

Aux fins de planification de l'événement, les participants sont invités à s'inscrire sans frais, avant le 30 avril 2008, par téléphone en composant le 450 424-3717 ou par courriel à l'adresse suivante : developpementsocial@hotmail.com

LA ROBOTISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE :

Un pas de plus vers l'efficacité et la rentabilité de la récupération



C'est avec fierté que la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges a dévoilé le 2 avril dernier sa toute nouvelle acquisition à son programme de collecte sélective, en l'occurrence une flotte de huit camions munis d'un bras robotisé destiné aux opérations de récupération sur l'ensemble du territoire de Vaudreuil-Soulanges.

Il s'agit d'un équipement à la fine pointe de la technologie qui permet d'effectuer la collecte sélective dans les meilleures conditions possibles, non seulement pour les chauffeurs, mais également pour la rapidité dans l'exécution des opérations, tout en assurant une manipulation sécuritaire des bacs et de leur contenu.

UN GUIDE DE RÉCUPÉRATION POUR LES NOUVELLES RÈGLES SIMPLES À OBSERVER

On se rappellera que la MRC de Vaudreuil-Soulanges a distribué pas moins de 39 000 nouveaux bacs aux fins de la collecte sélective sur tout le territoire. Ainsi, toutes les adresses civiques ont désormais un bac roulant. Par ailleurs, afin de faciliter l'utilisation des bacs, d'une capacité allant de 240 à 360 litres, la MRC a conçu un Guide de récupération à l'intention des citoyens qui a été distribué à l'échelle régionale. Ce guide vise à rendre le processus de récupération facile et accessible à tous, en précisant de façon claire les règles à suivre en matière de récupération, dont le positionnement des bacs aux fins de la manipulation robotisée. Le guide est disponible sur le site de la MRC.

En raison du nouveau mode opératoire de la collecte sélective, il faut savoir que les petits bacs bleus (contenant de 64 litres) ne seront plus ramassés. Ceux qui ne possèdent pas déjà un bac roulant doivent en faire la demande auprès de leur municipalité.

RECYCLER, C'EST PAYANT EN GRAND!

Tout le monde gagne à participer à la collecte sélective puisque d'une part, les municipalités reçoivent, par le biais de la MRC, une ristourne fondée sur la valeur et le tonnage des matières récupérées, soit 233 000 \$ en 2007 et, d'autre part, toute croissance de la collecte sélective se traduit par une diminution des frais liés aux ordures destinées à l'enfouissement.

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Bien plus qu'une simple opération de triage, la récupération est un geste social que pose chaque citoyen, ce qui permet à la collectivité de rehausser l'hygiène du milieu et, par le fait même, de s'assurer d'une meilleure qualité de vie pour tous. En ce sens, la collecte sélective robotisée constitue une approche privilégiée à plusieurs égards : propre, efficace, rapide et rentable.

Grâce à cette nouvelle façon de faire, la MRC espère que les citoyens vont s'approprier rapidement ces outils afin d'atteindre l'objectif que se sont fixé l'ensemble des municipalités en marge du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC, soit la collecte des matières recyclables à hauteur de 60 %.

FLASH-INFOS

Nouvelles internes

EN PASSANT PAR LA CULTURE...

RÉPERTOIRE CULTUREL EN LIGNE : UN OUTIL INTERACTIF À DÉCOUVRIR!

Pour accéder à une multitude de renseignements sur les différentes ressources culturelles de la région, il suffit de consulter le site Internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges comme suit : www.mrcvs.ca En constante évolution, le Répertoire culturel en ligne constitue un outil de référence qui permet de présenter et de mettre en valeur les artistes, entreprises et organismes qui composent le milieu culturel de la région.

IMMORTALISER NOTRE PATRIMOINE BÂTI VIA L'EXPÉRIENCE PHOTOGRAPHIQUE DU PATRIMOINE

De concert avec la Commission scolaire des Trois-Lacs et le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, la MRC a lancé auprès des jeunes de la région, plus précisément les élèves de 5^e secondaire en Arts et Communications de l'école Cité-des-jeunes, un concours de photographie qui s'inscrit dans le projet *Expérience photographique* du patrimoine mené sous l'égide du Conseil des monuments et sites du Québec. Les photos reflétant des éléments du patrimoine régional ont été prises en novembre et en décembre 2007 et seront présentées dans le cadre d'une exposition qui se tiendra au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges au mois de novembre 2008.

NOS COORDONNÉES ET HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Les locaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sont situés au 420, avenue Saint-Charles, à Vaudreuil-Dorion J7V 2N1.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous joindre en composant le 450-455-5753.

Nos heures d'ouverture au public sont les suivantes :

- du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h; de 13 h à 16 h 30;
- le vendredi, de 8 h 30 à 12 h.

La Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges est située au 190, avenue Saint-Charles, à Vaudreuil-Dorion J7V 2L3.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous joindre en composant le 450-455-9480.

Nos heures d'ouverture au public sont les suivantes :

- du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30;
- le vendredi, de 8 h 30 à 12 h.

CHRONIQUE

Notre personnel – Profil

LOUIS-JEAN CARON, ÉCOCONSEILLER : TOUCHER LA VIE DES GENS AU QUOTIDIEN



Depuis son entrée en fonction à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la mi-mars 2007, Louis-Jean Caron agit à titre d'écoconseiller et a participé à de nombreux projets, dont celui de la campagne de la distribution à travers le territoire de 39 000 bacs roulants destinés à la collecte sélective. En lien avec cette campagne, Louis-Jean a travaillé à la conception et à la diffusion à l'échelle régionale d'un guide d'information destiné aux citoyens au sujet de l'utilisation des bacs roulants et de la robotisation de la collecte sélective. À l'automne 2007, Louis-Jean a travaillé étroitement au projet pilote de la MRC portant sur la collecte des feuilles mortes. Avant de rejoindre les rangs de la MRC, Louis-Jean a agi à titre de chef d'équipe des techniciens à l'échantillonnage de matières résiduelles pour le compte de Recyc-Québec. Détenteur d'un baccalauréat en géographie de l'Université Laval, Louis-Jean poursuit des études de maîtrise. « J'ai pu payer mes études en plantant des arbres pendant l'été (plus de 250 000)! ». Écologiste jusque dans l'âme et confiant d'atteindre les objectifs que s'est fixés la MRC en matière de recyclage, Louis-Jean est fier de faire partie d'une équipe qui a la volonté de faire avancer les choses en environnement.